

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/55

10 décembre 1996

(96-5225)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

EMIRATS ARABES UNIS

Déclaration de S.E. M. Saeed Ahmed Ghobash
Ministre de l'économie et du commerce

Je suis très heureux de participer à la première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, en mon nom propre et au nom de ma délégation, mes remerciements au gouvernement et au peuple de Singapour pour leur grande hospitalité et leur chaleureux accueil.

Je voudrais également remercier le Directeur général de l'OMC des efforts infatigables qu'il a déployés pour préparer cette Conférence.

Les Emirats arabes unis ont accédé à l'OMC en étant certains d'y trouver un système de règles convenues et un cadre efficace pour la libéralisation et l'expansion du commerce mondial.

Nous sommes heureux de travailler avec d'autres Etats Membres au renforcement de l'OMC pour lui permettre de jouer son rôle important dans l'établissement d'un système de commerce plus juste, plus équitable et plus ouvert.

Il est encourageant de noter que l'OMC s'est engagée dans cette voie ambitieuse à la satisfaction de la communauté internationale.

Les deux premières années d'activité ont jeté les bases pour des progrès solides. La nombreuse documentation présentée à la Conférence témoigne du travail considérable accompli par les conseils et comités de l'OMC en vue de consolider les résultats des négociations du Cycle d'Uruguay. Nous nous félicitons particulièrement du travail qui a été fait par l'Organe de règlement des différends et l'Organe d'appel.

La mise en oeuvre de nombreux accords de l'OMC a été satisfaisante, mais elle ne l'a pas été dans tous les cas. Les Emirats arabes unis sont particulièrement préoccupés par la mise en oeuvre peu satisfaisante de l'Accord sur les textiles et les vêtements. Il n'y a pas eu d'intégration significative des textiles et des vêtements dans le cadre du GATT au cours des deux premières années.

Pour les Emirats arabes unis, qui sont dotés d'une administration assez restreinte, les prescriptions en matière de notification représentent une lourde charge. Il faut de toute urgence simplifier le processus de notification. Nous apprécions donc à leur juste valeur les efforts déployés récemment par le Secrétariat à cette fin.

Cette Conférence devrait faire le bilan des travaux effectués au cours des deux premières années d'existence de l'OMC et convenir d'un programme de travail pour les années à venir.

./.

Nous estimons qu'au cours des deux prochaines années l'Organisation devrait se concentrer sur la mise en oeuvre des accords et s'employer à résoudre les questions du Cycle d'Uruguay encore en suspens. Il y a également un programme incorporé considérable, à savoir les examens et négociations portant sur diverses questions. Il faudrait donner la priorité à ces activités à l'avenir, afin que les délais déjà fixés soient respectés.

J'en viens ainsi aux nouvelles questions. Les Emirats arabes unis, comme beaucoup d'autres nouveaux Etats Membres, ont quelques difficultés à suivre toutes les activités qui ont lieu à l'OMC, outre le fait que l'adaptation des lois et réglementations nationales et l'adoption de lois nouvelles exigent beaucoup de temps et de ressources humaines. A cet égard, nous pensons que la Conférence devrait résister à la tentation de surcharger le programme de travail de l'OMC.

Les Emirats arabes unis estiment qu'il ne devrait y avoir aucun lien entre le commerce et les normes du travail. Ils attachent une très grande importance à l'aspect social de cette question, mais c'est l'Organisation internationale du travail (OIT), et non l'OMC, qui est l'organisme approprié pour traiter de ces questions.

S'agissant de la question du commerce et de l'investissement, la CNUCED, conformément à son mandat et aux directives formulées lors de sa dernière réunion ministérielle, doit entreprendre une étude sur ce sujet. A cet égard, nous suggérons que l'OMC attende les résultats de cette étude avant de décider d'entamer un débat sur la question du lien entre commerce et investissement.

Deux pays membres du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, l'Arabie saoudite et l'Oman, ont engagé la procédure d'accession à l'OMC. Les Emirats arabes unis souhaitent qu'ils deviennent rapidement Membres et que la procédure d'accession soit terminée dans les meilleurs délais.

L'Organisation mondiale du commerce a ouvert un nouveau chapitre de la coopération économique internationale. Elle devrait poursuivre dans cette voie et consolider ses travaux afin de contribuer au développement et à la prospérité de tous les pays.